



R. HILLS, Secrétaire

Nommé Assistant-Secrétaire en 1872. et
Secrétaire en 1875.

combien sage avait été la création d'un Fonds de Mortalité en Suspens, grâce auquel il fut possible de payer toutes les réclamations par suite de décès et de reporter à nouveau £3,395 au même Fonds.

Les rapports de cette période montrent que le Président Baker était aussi intimement pénétré de la pratique et des méthodes des compagnies anglaises qu'un étudiant de la science des actuaires. A la page 302 de l'Assurance Magazine de Londres, Angl., daté d'Avril 1852, nous trouvons que M. Hugh C. Baker fut élu par le Conseil de l'Institut des Actuaires comme Membre Correspondant au Canada et, dans le numéro d'octobre de la même revue nous trouvons à la page 90 l'entrée suivante :

" Hugh C. Baker, Ecr., Actuaire et Président de la Canada Life Assurance Company, Hamilton, a été élu à l'unanimité Membre de l'Institut des Actuaires."

La Compagnie, pendant les premières années, fit ses affaires principalement par l'intervention d'agents très peu nombreux, notamment ceux de Toronto, Québec, Montréal et London.

En 1855, dans leur rapport, les Directeurs retracent ainsi l'historique de la Compagnie :

" En passant en revue la carrière de la Compagnie, de ses débuts à ce jour, les Directeurs sentent le besoin de féliciter les actionnaires et les assurés de sa situation satisfaisante. Sa croissance peut n'avoir pas été marquée par une rapidité extraordinaire, mais ses progrès ont été

soutenus et justifient les plus vives espérances d'une prospérité future."

En 1855, le capital-actions de la Compagnie fut porté de £50,000 à £250,000 et on doit rappeler que, jusqu'à cette époque, aucun dividende ne fut payé en espèces aux actionnaires, les Directeurs ayant exercé les droits que leur conférait la charte en retenant et appliquant les dividendes, chaque année, à l'accroissement du capital payé. Les actionnaires d'alors souscrivirent largement aux actions nouvelles pour lesquelles il fut versé en espèces un montant égal à celui qui avait été payé sur l'ancien stock ; dans quelques cas, on appliqua les dividendes acquis sur les anciennes actions pour payer les nouvelles. On ne manqua pas de dénaturer ces faits avec emphase devant le public.

En 1856, la Compagnie érigea un édifice à l'ouest de James Street, à Hamilton ; ce fut le bureau principal jusqu'au jour où, en 1881, elle construisit la magnifique et commode bâtisse qu'elle occupe actuellement.

Le pays, à cette époque, traversait une période de spéculation effrénée, l'inflation de la valeur des immeubles, alors qu'on pouvait obtenir un taux d'intérêt élevé pour le capital, donna l'idée aux Directeurs, en 1856, de recevoir l'argent en dépôt pour accumulation en vertu d'une clause de leur charte. C'est ce qu'ils firent en rachetant la Hamilton and Gore District Savings Bank et en l'administrant entièrement comme une entreprise à eux propre. C'est un fait notoire que les résultats de cette affaire ne furent pas satisfaisants bien que les Directeurs furent sincères et droits dans la gérance de cette branche ; ce n'est peut-être pas trop dire qu'on n'examina pas avec une attention suffisante la situation financière de la Banque d'Épargne avant d'en prendre la succession.

En 1858, il est fait allusion à la crise financière qui vient de sévir dans le monde commercial entier et qui a affecté le Canada avec une telle intensité que tous ses intérêts en ont été éprouvés. Le paiement des intérêts à un taux qui s'élevait jusqu'à 10 et 12 pour cent devenait difficile et en beaucoup de cas impossible pour les gens hypothéqués ; les Directeurs comprirent alors qu'on



Wm. CRAIGIE, M. D.,

Avisseur Médical, 1860-63.